CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35785** **VALABLE JUSQU'AU** **21/01/2027**

ÉDITÉ LE 26/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/03/1962

Raison sociale : MAS BTP

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/07/2018

Capital : 2 908 800

25 AVENUE DE L'EUROPE
64000 PAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 096280250

Siret : 096 280 250 00109

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0006595 C

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 640043K1247000/001 30050

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 640043K1247000/001 30050

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 59 84 94 00 **Fax :** 05 59 84 94 10

Portable :

Responsabilité légale :
FIMAS (428 096 796) / MAS BRIGITTE ANTOINETTE MARTHE PRÉSIDENT / JOURGNAC ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.mas-btp.com

E-mail : securite@mas-btp.com

Effectif moyen : 256 **Tranche de classification :** EFF5 **Chiffre d'affaires H.T. :** 63 716 307 **Tranche de classification :** CA10

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2213	Béton armé et béton précontraint (Technicité supérieure) - Mention Construction Numérique / processus BIM	256	05/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.